

NOVEMBRE 2024

Informations

LA RÉSIDENCE DU FARGET

La résidence



Avancement du projet

- **Travaux** : le terrassement avance.
- **Les investisseurs**, nous recherchons des particuliers et des entreprises pour investir dans la SAS La résidence du Farget. **Le ticket d'entrée est désormais fixé à 500€**. Les investisseurs bénéficient d'une **réduction d'impôt de 18%** et deviennent actionnaires
- **Date limite pour investir : 31/12/2024**

L'association



- **salon bien être du 26 octobre** : une super après-midi où **35 personnes** ont pu venir prendre soin d'elles grâce à **nos 8 intervenantes** très motivées. Naturopathes, shiatsu, réflexologues, kinésiologue, coiffure, herboriste, conseillère en image, il y en avait pour tous les goûts
- **conférence prévention** sur la fasciathérapie et sur l'hypnose **le samedi 16 novembre** : **22 personnes** ont découvert ces 2 disciplines grâce à **2 thérapeutes** de qualité
- **Animations à venir** : **La nouvelle** section jeux de société et de cartes se réunit **le dimanche 1er décembre** à partir de 14h
- **thé dansant** : **samedi 14 décembre 14h30**
- **art floral** : **vendredi 20 décembre**



JEUX DE SOCIÉTÉ ET JEUX DE CARTES

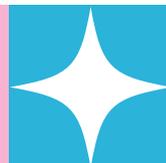


DIMANCHE 1 DECEMBRE 2024
A partir de 14h
Salle rouge au dessus de l'école



Venez découvrir de nouveaux jeux,
Nous faire découvrir vos jeux préférés,
Ou "taper le carton"

La résidence en couleur

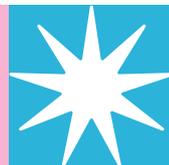


La progression du terrassement



Le terrassement sera terminé courant décembre

La résidence Bien Vivre à St Genest Malifaux

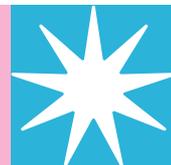


25 appartements T2 ou T3 meublés et une grande pièce partagée

Une construction neuve de 25 appartements, une grande salle commune, une terrasse et une maitresse de maison présente 29 heures par semaine la journée. Des résidents heureux d'être là mais encore des appartements libres



Devenir vieux, c'est...



la nécessité de réfléchir à son parcours habitat

Chaque personne a un **parcours résidentiel** différent. Souvent, on part de chez ses parents pour un appartement étudiant, puis un appartement en location, puis on achète sa résidence principale et quand on vieillit, plusieurs solutions s'offrent à nous : **aménager son domicile historique**, déménager dans un **appartement aménagé** ou une **chambre en colocation**, aller vivre **chez ses enfants**, entrer **en EHPAD**. Ces différentes solutions peuvent se suivre, elles dépendent des envies et des contraintes de chacun. Elles sont résumées dans le document ci-dessous.

La résidence du Farget rentre dans la catégorie Habitat inclusif (4ème colonne), quand la Résidence Bien Vivre de St Genest Malifaux est une résidence service Seniors et Quiétude au Chambon Feugerolles une résidence Autonomie.

Pour tout savoir sur les différents types d'habitats, je vous conseille le rapport ci-dessous

[Rapport sur l'habitat du gérontopôle AURA](#)

LES PRINCIPAUX TYPES D'HABITAT POUR SENIORS

Domicile historique

- Maison ou appartement individuel (occupé par un seul ménage)
- Habitat familial pourvoyeur de repères
- Offre de services pour le maintien au domicile : aide à domicile, portage de repas, aménagement du logement, etc.

Résidence autonomie et MARPA*

- Établissement médico-social non médicalisé, public ou non lucratif
 - Public : personnes âgées de 60 ans et plus, seules ou en couples, majoritairement autonomes
 - Logements individuels articulés autour d'espaces communs
 - Offre de services : restauration, animation, blanchisserie, gardiennage, etc.
- *Les MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie) se distinguent par une capacité d'accueil limitée (24 résidents maximum) et une localisation en milieu (semi-) rural

Résidence services seniors

- Gestion par des acteurs privés et commerciaux
- Similarités multiples avec les résidences autonomie en termes de publics et de services (offre de services élargie et diversifiée)

Habitat inclusif

- Coexistence d'espaces collectifs et individuels
- Centralité du projet de vie sociale et partagée
- Effectifs réduits propices à la convivialité
- Plusieurs modalités :
 - Habitat groupé ou partagé (type colocation)
 - Accompagné par une maîtresse de maison ou autogéré par les habitants
 - Intergénérationnel ou intragénérationnel

Cohabitation intergénérationnelle solidaire

- Cohabitation dans le logement d'un senior, avec un contrat de mise à disposition d'une chambre meublée à destination d'une étudiant.e ou d'une salarié.e de moins de 30 ans
- Contrepartie : la personne hébergée s'engage à effectuer de menus services
- Gestion par une structure spécialisée dans la mise en lien entre le jeune et le senior

Accueil familial

- Hébergement à titre onéreux d'une personne handicapée adulte ou d'une personne âgée de plus de 60 ans par une famille titulaire d'un agrément

EHPAD

- Établissement médico-social médicalisé
- Public : personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie, nécessitant une aide dans les actes de la vie quotidienne
- Offre de services : soins, hébergement, restauration, animation, etc.

Suivez-nous



Site Internet : <https://saint-romain-les-atheux.fr/vie-quotidienne/services-medicaux2/>

Adresse e-mail : residencedufarget@gmail.com

Page Facebook : [La Résidence du Farget](#)

Pages Instagram : [residencedufarget](#)

[les_amis_de_leonie](#)